

Ce trésor de guerre qui pourrait faciliter la réforme des retraites

[Solveig Godeluck](#) Le 26/02 à 08:01 Mis à jour à 08:13

02 minutes



Le fonds de réserve des retraites (FRR) a été créé par le gouvernement Jospin en 1999 pour parer le choc financier du « papy-boom » sur le système de retraite. - *shutterstock*

Avec presque 37 milliards d'euros d'actifs nets en 2017, le fonds de réserve des retraites a retrouvé le niveau de 2011, alors qu'il n'est plus abondé.

On oublierait presque son existence. Le fonds de réserve des retraites (FRR) vivote confortablement sans que personne ne semble s'en préoccuper. Il a bouclé l'année 2017 avec un [actif net](#) de 36,4 milliards d'euros, presque autant que les 37 milliards d'euros de janvier 2011. C'est 1 milliard d'euros de plus que la prévision de la Commission des comptes de la Sécurité sociale de septembre. Sa performance nette de frais s'est

élevée à 7,16 %. Le FRR a versé comme chaque année son écot de 2,1 milliards d'euros à la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades), afin de contribuer au désendettement de la Sécurité sociale.

Un fonds de réserve en cas de réforme

Comment ce magot de 37 milliards a-t-il échappé à la convoitise de la sphère sociale ? Alors que les retraites devraient [revenir dans le rouge en 2019](#), l'intérêt pour le FRR pourrait renaître. D'autant plus qu' [une vaste réforme des retraites se profile](#). Si Emmanuel Macron choisit de mettre en place un système universel par points, le fonds n'aura pas un grand rôle à jouer. En revanche, s'il opte pour les comptes notionnels, un schéma qui le séduit mais qui est compliqué à mettre en oeuvre, il faudra disposer d'un matelas de sécurité. Dans ce système, aucune génération ne lègue de dette à la suivante, mais il faut adoucir le sort des générations frappées par des crises violentes. La Suède a ainsi créé en 2001 un fonds de réserve de 54 milliards d'euros pour accompagner le passage aux comptes notionnels.

Le FRR est de toute façon voué à disparaître. Il a été créé par le gouvernement Jospin en 1999 pour parer le choc financier du « papy-boom » sur le système de retraite. Au départ, il était abondé par des prélèvements sociaux (contribution sociale de solidarité, prélèvement de 2 % sur les revenus du patrimoine et de placements), par d'éventuels excédents de l'assurance-vieillesse, et par le fruit de privatisations ou de cessions de licences télécoms, entre autres. L'objectif était d'atteindre 1.000 milliards de francs (152 milliards d'euros) d'actifs en 2020, puis de réinjecter ces sommes dans les pensions de 2020 à 2040.

La belle endormie

Mais en 2010, le gouvernement Fillon a repoussé de deux ans l'âge légal de départ la retraite, à 62 ans. Le FRR était devenu inutile au système de retraite, qui devait être durablement à l'équilibre dès 2018. Une loi de 2011 lui a donc coupé les vivres. Il y a eu un débat pour savoir s'il fallait vider immédiatement le fonds pour [rembourser plus vite la dette sociale portée par la Cades](#) (156 milliards à l'époque), ou bien écouler la ressource au fil

des ans. Le dirigeant du FRR, Raoul Briet, a obtenu que la deuxième solution l'emporte - avec une échéance en 2024, comme la Cades.

Le FRR a versé 14,7 milliards d'euros à la Cades en sept ans, à peu près autant que l'argent que lui ont rapporté ses [placements financiers](#), avec un rendement annualisé moyen de 5,66 %. En 2020, il devra payer une soulte estimée à 5,5 milliards au régime de retraite des industries gazières et électriques (Cnieg). Le Conseil d'orientation des retraites estimait en décembre 2016 qu'il resterait 19 milliards d'euros à la clôture du FRR en 2024. Or la loi ne dit pas quel usage devra être fait de cette somme. Certains ont sûrement des idées.

Solveig Godeluck

[@Solwii](#)